

Déclaration liminaire CSA FS du 21 octobre 2026

Saran, le 21 octobre 2026

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Le 19 octobre 2026, le CPOS comptait 1127 incarcérés pour 815 places théoriques. L'établissement dispose de 1006 lits et à cette date, il était dénombré plus de 200 matelas au sol.

Au CP Orléans-Saran, la surpopulation pénale s'accompagne d'un sous-effectif chronique et d'une multiplication des violences entre détenus et envers les personnels. ***Le constat est clair : l'établissement est saturé et les agents sont épuisés.*** Et pourtant, les juridictions poursuivent les écrous, aggravant encore plus la pression sur le CPOS. Cet établissement semble être le déversoir de la DGAP en matière de désengorgement. ***ÇA SUFFIT !***

Les personnels ne peuvent plus absorber les conséquences d'une politique pénitentiaire déconnectée des réalités du terrain voire inexistante. Chaque jour, ils assurent leurs missions avec des moyens insuffisants, dans un contexte de tensions et de violences croissantes. L'ensemble des services est surchargé. La santé, la sécurité des personnels sont mises en péril. Les difficultés organisationnelles s'accroissent. La cohésion se brise. Les risques psycho-sociaux sont une réalité indéniable. Même si les personnels étaient des robots humanoïdes, leurs systèmes seraient en surchauffe, leurs batteries seraient à plat et leurs mécanismes seraient endommagés.

Monsieur le président, étant donné qu'au CPOS la perfidie notamment en matière d'écrits futiles est la manœuvre préférentielle de certains peureux, nous continuons d'éviter ces procédés pour nous focaliser sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels. C'est pourquoi...

NOUS EXIGEONS DES MESURES IMMÉDIATES :

- La prise en compte de la saturation du CP Orléans-Saran;
- Des effectifs à la hauteur des missions et des risques encourus;
- Des mesures concrètes contre les violences en détention;
- Une politique réelle de désengorgement.

Les personnels ne sont pas une variable d'ajustement.

STOP À LA SURPOPULATION.

LES PERSONNELS EXIGENT DES DECISIONS FAVORISANT LEUR SECURITE ET LEUR SANTE.

Joseph PITA MUKUNA, Ali KERMICHE, Christophe CHARLOTTON, Emeline HOAREAU, Anguy ANASSE